

Communiqué de presse

La Chambre patronale se positionne contre l'initiative pour la responsabilité environnementale

Fribourg, le 30 janvier 2025

Les membres de la Chambre patronale, organe politique de l'Union Patronale du Canton de Fribourg (UPCF), ont décidé de rejeter l'initiative populaire "Pour une économie responsable respectant les limites planétaires". En parallèle, ils/elles ne sont pas entré-e-s en matière concernant le crédit de 56 millions pour la construction du centre de stockage interinstitutionnel cantonal.

Non à une initiative irréaliste et coûteuse

L'initiative "Pour une économie responsable respectant les limites planétaires" exige que les activités économiques en Suisse soient strictement limitées pour préserver les bases naturelles de la vie. Le délai imposé de dix ans pour réduire drastiquement les atteintes environnementales, telles que les émissions de gaz à effet de serre, la consommation d'eau ou l'utilisation des sols, impose des mesures réglementaires et incitatives disproportionnées.

Pour les membres de la Chambre patronale, ce texte va beaucoup trop loin. Si l'initiative venait à être acceptée, elle entraînerait une restructuration rapide et brutale du système économique suisse. Les secteurs de l'agriculture, de l'énergie, de la mobilité ou encore du logement seraient particulièrement impactés, soumis à des exigences plus strictes pour les produits et services destinés au marché intérieur que pour ceux exportés. Les entreprises suisses, déjà fragilisées par un contexte économique incertain, subiraient des coûts d'adaptation considérables.

Les ménages ne seraient pas épargnés : la hausse des coûts de production provoquerait une augmentation des prix des biens de consommation essentiels, tels que l'alimentation ou l'énergie. Cette pression supplémentaire sur les budgets familiaux agraverait les inégalités économiques et sociales.

Les membres de la Chambre patronale rappellent que la Suisse dispose déjà d'une base légale solide en matière de développement durable. Des politiques pragmatiques sont mises en place pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, promouvoir l'économie circulaire et améliorer la durabilité agricole. Ces démarches, soutenues par le Conseil fédéral et le Parlement, permettent des avancées concrètes sans compromettre l'emploi ni la compétitivité des entreprises.

Pas de prise de position sur l'objet cantonal

Parallèlement, les membres de la Chambre patronale ont décidé de ne pas entrer en matière concernant le crédit de 56 millions de francs pour la construction du centre de stockage interinstitutionnel cantonal (SIC). Ce projet, présenté par le Conseil d'État, vise à regrouper les collections patrimoniales actuellement dispersées sur 29 sites, dont plusieurs ne respectent plus les normes de conservation et de sécurité.



Union Patronale du Canton de Fribourg
Freiburger Arbeitgeberverband

Contacts

Reto Julmy – Directeur de l'UPCF
079 647 02 47
reto.julmy@upcf.ch

Daniel Bürdel – Directeur adjoint de l'UPCF
079 262 04 70
daniel.buerdel@upcf.ch

L'Union Patronale du Canton de Fribourg (UPCF) est l'association faîtière qui représente et défend les intérêts patronaux, des PME et de l'économie en général. Elle a pour but de s'engager pour le maintien de bonnes conditions cadres permettant aux entrepreneurs de se préparer aux défis du marché en constante évolution. Jour après jour, l'UPCF est au service de plus de 8'000 membres. Actuellement, elle gère une soixantaine d'associations professionnelles, 17 secrétariats de cours interentreprises, diverses commissions d'apprentissage et siège dans 9 commissions paritaires.